

Recensement de 2026 - Aperçu des logements collectifs



Présentation au Community Data Program

27 janvier 2026

Secrétariat des domaines spécialisés du recensement

Census Subject Matter Secretariat

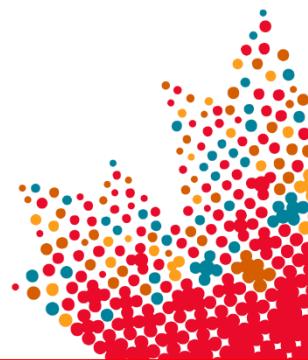
Plan de la présentation

Où nous en étions :

- Anciennes méthodes de collecte
- Dénombrement du Recensement de 2021

Où nous en sommes :

- Objectifs et échéanciers du Recensement de 2026
- Changements apportés pour 2026 :
 - Données démographiques des logements collectifs non institutionnels
 - Nouveau test qualitatif
 - Test de l'état de préparation sur le terrain du recensement
 - Améliorations apportées au questionnaire électronique (QE)
 - Stratégie de suivi et retour aux visites en personne
 - Nouvelle enquête de contact préliminaire
 - Amélioration de la collecte pour les logements privés attenants
- Sources administratives
- Mise à jour de la base de sondage



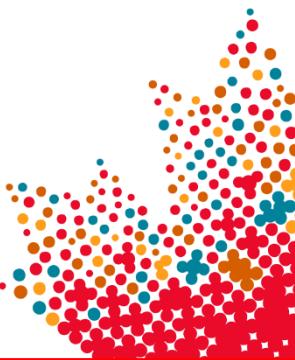
Définitions

Logement collectif :

- Désigne un logement de nature commerciale, institutionnelle ou communautaire dans lequel une personne ou un groupe de personnes résident ou pourraient résider.
- Le logement collectif doit fournir des soins ou des services ou disposer d'installations communes partagées par les occupants, comme une cuisine ou une salle de bain.
- Il peut s'agir de foyers de soins de longue durée, de résidences pour personnes âgées, maisons de chambre ou de pension, d'établissements correctionnels, de foyers collectifs, d'hôtels, de motels, d'établissements touristiques, d'hôpitaux, de résidences de personnel, de bases militaires et de camps de travail.

Résidents habituels :

- Le recensement dénombre les personnes dans le logement où elles vivent habituellement, afin de s'assurer qu'une personne est dénombrée une seule fois. Les personnes sont dénombrées à leur lieu habituel de résidence.



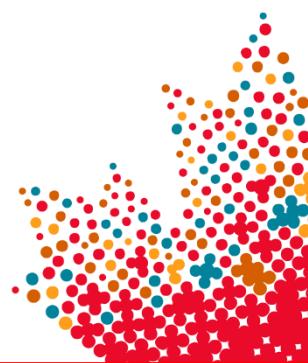
Types de logements collectifs

Logements collectifs institutionnels :

- Hôpitaux
- Résidences de soins de longue durée ou résidences pour personnes âgées
- Établissements de soins pour bénéficiaires internes (p. ex. foyer collectif pour personnes ayant une incapacité ou une dépendance)
- Refuges
- Établissements correctionnels ou de détention
- Établissements religieux (p. ex. couvent, monastère, séminaire)

Logements collectifs non institutionnels :

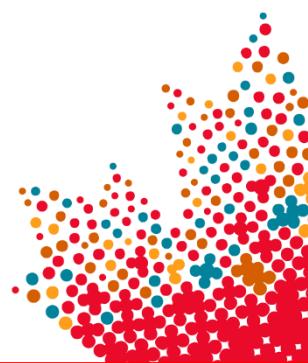
- Maisons de chambres et de pensions
- Colonies huttérites
- Établissements avec services d'hébergement temporaires (p. ex. hôtel, terrain de camping, auberge)
- Autres établissements (p. ex. résidence scolaire, base militaire, camp de travail)



Anciennes méthodes de dénombrement des logements collectifs

Avant 2021 :

- Les logements collectifs étaient traditionnellement déterminés, classifiés et dénombrés par le personnel du recensement sur le terrain. Les données sur les logements collectifs étaient recueillies par les agents recenseurs sur le terrain.
- Les administrateurs des logements, en collaboration avec le personnel sur le terrain, répondaient au nom de leurs résidents.
- Jusqu'en 2016, dans le cas des hôtels, des terrains de camping et d'autres établissements offrant un hébergement temporaire, les agents recenseurs laissaient le questionnaire du recensement aux résidents habituels, puis revenaient pour recueillir les questionnaires remplis.
 - En 2016 et 2021, seuls les dénombrements des résidents habituels ont été recueillis.



Méthodes de dénombrement des logements collectifs en 2021

- Les protocoles liés à la pandémie de 2021 ont entraîné l'élimination des visites en personne dans les logements collectifs institutionnels, y compris les résidences pour personnes âgées, les établissements de soins de longue durée, les hôpitaux et les établissements religieux.
- Par conséquent, d'importants changements ont été apportés aux méthodes de collecte :
 - introduction d'un questionnaire électronique (QE) à remplir par les administrateurs de logements collectifs;
 - maintien de la collecte sur le terrain uniquement pour les maisons de chambres et les colonies huttérites;
 - suspension du suivi des cas de non-réponse par les agents recenseurs sur le terrain pour les logements collectifs institutionnels;
 - mise en œuvre du suivi des interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) pour les logements collectifs institutionnels et la plupart des logements collectifs non institutionnels;
 - collaboration avec la division de la statistique juridique pour obtenir un remplacement complet des données de collecte par des données administratives pour les personnes incarcérées dans les pénitenciers fédéraux.

Recensement de 2021 : défis liés au dénombrement

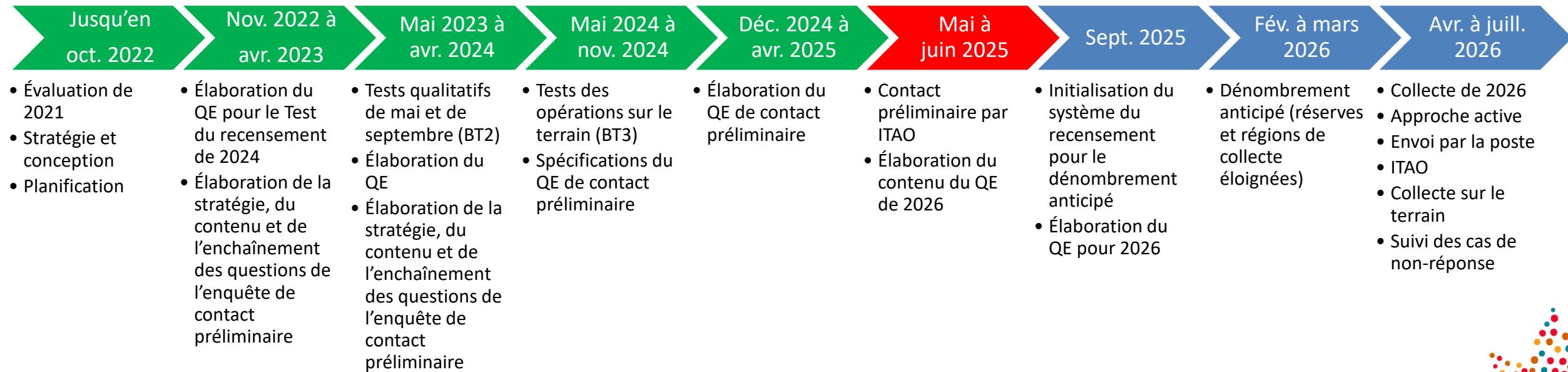
- Détermination des logements collectifs dans le champ et hors du champ de l'enquête.
 - Étant donné que le personnel sur le terrain n'étant pas autorisé à entrer dans les établissements hébergeant les personnes les plus vulnérables en raison de la pandémie de COVID-19, Statistique Canada s'est appuyée sur les administrateurs de ces établissements pour déterminer le statut de leur logement.
 - Les administrateurs d'établissement ne comprenaient pas toujours les concepts ni ce qui était exigé pour le recensement. Cela a entraîné un grand nombre de logements annulés ou classés hors du champ de l'enquête.
- Taux élevés de non-réponse pour les renseignements démographiques de base sur les résidents provenant des administrateurs d'établissements, comme la situation des particuliers dans le ménage et les variables linguistiques.
 - Pour certains logements collectifs, des renseignements essentiels manquaient dans les données fournies (p. ex., date de naissance, sexe à la naissance ou genre) ou aucune donnée n'a été fournie (pièces jointes vides).
- Forte augmentation du nombre de logements privés attenants à un logement collectif.

Recensement de 2026 : objectifs pour le dénombrement des logements collectifs

- Maximiser les données recueillies auprès des personnes résidant dans des logements collectifs (résidents habituels)
 - Recueillir des données démographiques selon le questionnaire abrégé auprès des résidents habituels de logements collectifs non institutionnels, plutôt que de procéder uniquement un dénombrement des résidents habituels (RH).
 - Permettre aux résidents de répondre eux-mêmes en ligne sans avoir besoin d'un code d'accès sécurisé (CAS) (méthode d'auto-dénombrement non annoncée).
- Améliorer la qualité des données
 - Inclure les logements collectifs dans les tests qualitatifs et opérationnels réalisés avant le recensement.
 - Améliorer le questionnaire électronique (QE) des logements collectifs destiné aux administrateurs.
 - Améliorer la stratégie de suivi et revenir aux visites en personne.
 - Mener une enquête de contact préliminaire (pour certains logements collectifs) afin d'améliorer la base de sondage du recensement pour les logements collectifs et les logements privés attenants.



Échéanciers d'élaboration du QE des logements collectifs et des opérations sur le terrain



Renseignements démographiques des logements collectifs non institutionnels

- Pour 2026, Statistique Canada recueillera des renseignements démographiques de base du questionnaire abrégé pour tous les résidents habituels de logements collectifs institutionnels et non institutionnels.
- Il ne s'agira plus seulement d'un dénombrement des résidents habituels, comme en 2016 et 2021.
- Les renseignements seront recueillis de la même façon que pour les logements collectifs institutionnels, au moyen d'un questionnaire électronique.



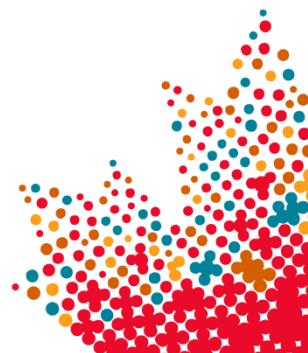
Auto-dénombrement autorisé pour les résidents de logements collectifs

- La principale méthode de dénombrement pour 2026 demeure la collecte de données administratives auprès des administrateurs d'établissements au nom des résidents.
- Les commentaires recueillis dans le cadre des cycles de recensement précédents ont indiqué que certains résidents de logements collectifs, principalement ceux d'établissements de soins de longue durée ou les résidences pour personnes âgées, ont exprimé le désir de remplir leur questionnaire eux-mêmes.
- **NOUVEAU pour 2026** : un portail sans code d'accès sécurisé sera mis à la disposition des résidents de logements collectifs qui choisissent l'auto-dénombrement.
 - Les répondants pourront remplir leur propre questionnaire de recensement 2A en ligne.
 - Il s'agira d'une méthode d'auto-dénombrement non annoncée dans les logements collectifs.

Tests qualitatifs avant le recensement

Tests qualitatifs du QE menés par le Centre de ressources en conception de questionnaires (CRCQ)

- Les logements collectifs ont été inclus dans les tests qualitatifs du CRCQ pour la première fois.
- Interview de 60 logements collectifs au cours de deux séries de tests qualitatifs.
- Les tests comprenaient des questions d'approfondissement, d'autres formulations des questions, des scripts, etc.
- **Qu'est-ce qui a été testé?**
 - Concepts, définitions et questions liés aux types de logements collectifs
 - Enchaînement des questions du QE, y compris la fonctionnalité hors champ
 - Renseignements préremplis et texte dynamique comprenant des exemples concrets
 - Question sur l'occupation maximale en lien avec le nombre de résidents habituels
 - Fonctionnalité de liste pour les logements collectifs lorsque le nombre de RH < 100
 - Liste pour les logements privés attenants
 - Questions uniques prévues pour l'enquête de contact préliminaire prévue :
 - Y a-t-il d'autres installations partageant la même adresse que cet établissement?
 - Êtes-vous la personne-ressource pour d'autres établissements n'ayant pas été mentionnés?
- **Résultat des tests**
 - Des commentaires constructifs ont été reçus et des améliorations ont été apportées à la formulation, aux définitions et à l'enchaînement des questions du QE.



Tests opérationnels avant le recensement

En mai 2024, Statistique Canada a mené un test quantitatif pour évaluer les questions nouvelles et modifiées, ainsi qu'un test opérationnel pour évaluer les procédures et les outils de collecte, en préparation du Recensement de la population de 2026.

- L'échantillon comprenait environ 198 000 logements privés dans les 10 provinces.
- Les logements collectifs ont été inclus pour la première fois dans le test des procédures de collecte en ligne.

Test des procédures de collecte sur le terrain et par QE/ITAO pour le dénombrement des logements collectifs :

- Environ 400 logements collectifs dans 3 régions géographiques sélectionnées pour le test.
- Collecte du début avril à la fin de mai 2024.
 - Collecte au moyen d'un QE à auto-dénombrement et par ITAO du 8 avril au 10 mai.
 - Collecte sur le terrain et suivi des cas de non-réponse du 13 au 23 mai.
 - Suivi par ITAO des cas hors du champ de l'enquête et des pièces jointes vides/non valides jusqu'à la fermeture du portail.
- Participation de nombreuses équipes : planification et recherche en matière de collecte, communications du recensement, opérations sur le terrain, traitement du recensement. Commentaires des experts en la matière et de la méthodologie tout au long du processus.

Améliorations du questionnaire électronique (QE)

- Les définitions relatives aux logements collectifs ont été révisées et simplifiées. Des définitions seront ajoutées au texte d'aide et à la documentation du QE, comme les manuels de formation des intervieweurs et les guides d'utilisation du recensement.
- Réponses préremplies à certaines questions (tirées des données du recensement précédent) pour permettre la confirmation du répondant et réduire le fardeau (pour le QE d'auto-dénombrement et le QE de l'intervieweur).
- Ajout d'un gestionnaire de liste et d'une liste de composantes pour le QE du répondant.
 - Les administrateurs ont la possibilité de fournir des données en entrant les réponses dans une liste du QE ou en joignant des dossiers administratifs ou des données saisies dans un modèle Excel standard.
 - Pour le QE du répondant et de l'intervieweur, la structure de la liste a été modifiée; le contenu sera organisé par personne plutôt que par question afin de réduire le fardeau de réponse et d'améliorer la qualité des données.
- Amélioration des instructions et de l'enchaînement des questions du QE.
 - Modification de l'enchaînement des questions pour confirmer que les logements collectifs sont dans le champ de l'enquête.
- Ajout de blocs d'instruction dans le QE pour fournir un aperçu des données recueillies et expliquer les concepts complexes.
 - Ajout de nouvelles validations et de texte d'aide hors écran pour refléter les modifications apportées au questionnaire pour les logements privés (p. ex., validation de confirmation du sexe et du genre).

Stratégie de suivi et retour aux visites en personne

- **Suivi par interview téléphonique** (interview téléphonique assistée par ordinateur ou ITAO)
 - Logements collectifs hors champ
 - Les logements collectifs qui ne répondent pas à la définition de logement collectif seront considérés comme étant hors du champ de l'enquête pour le QE des logements collectifs.
 - La nouvelle question sur l'état des opérations déterminera si un suivi est requis.
 - Pièce jointe vide/non valide
 - Tout dossier administratif vide ou non valide fera l'objet d'un suivi.
 - Non-réponse totale
 - L'ITAO sera la première tentative de collecte de données auprès des logements collectifs n'ayant pas fourni de réponse.
- **Visites en personne sur le terrain**
 - Si l'ITAO échoue, un suivi sur le terrain sera effectué.
 - Rétablissement du suivi des cas de non-réponse sur le terrain au sein des logements collectifs institutionnels.
 - Remplissage des questionnaires (auto-dénombrement) pour les résidents habituels de logements collectifs non institutionnels.

Enquête sur le statut et la classification des logements collectifs

- L'enquête de contact préliminaire devrait améliorer la qualité des données en fournissant une base de sondage aussi exacte que possible.

Avant la collecte, validation du logement ciblé pour confirmer :

- l'adresse et les renseignements de prise de contact;
 - le logement privé ou collectif et le statut du logement pour s'assurer qu'il est toujours en activité;
 - le type et nombre de logements collectifs à une adresse donnée;
 - le nombre et les numéros d'unité des logements privés attenants aux logements collectifs, afin d'envoyer par la poste les CAS aux fins d'autodenombrement en 2026.
- **Environ 13 500 logements collectifs** sont visés par le contact préliminaire; cela représente environ le tiers de tous les logements collectifs recensés en 2021.
 - Logements privés transformés en logements collectifs.
 - Logements collectifs :
 - dont le type a changé entre 2016 et 2021;
 - avec un ou plusieurs logements privés attenants;
 - avec un nombre de résidents habituels en 2021 inférieur à 50;
 - ayant fait l'objet d'une non-réponse en 2021;
 - ajoutés à la base de sondage en tant que nouvelle croissance depuis 2021.
 - L'enquête de contact préliminaire a été collectée au moyen d'interviews téléphoniques de mai à juin 2025.



Amélioration de la collecte pour les logements privés attenants

- Un logement privé attenant est un logement qui partage la même adresse qu'un logement collectif. Ces logements privés ne sont pas affiliés au logement collectif et les résidents ne reçoivent aucun service du logement collectif.
- Les logements collectifs inclus dans l'échantillon de contact préliminaire sont invités à indiquer s'il existe des logements privés à la même adresse et, le cas échéant, à fournir les numéros d'unité.
 - Les logements privés ainsi repérés seront ajoutés à la base de sondage et recevront par la poste une lettre d'invitation contenant un code d'accès sécurisé leur permettant de remplir leur propre questionnaire du recensement en 2026.
 - Tout établissement qui fournit de l'information sur les logements privés attenants lors de l'enquête de contact préliminaire ne sera pas de nouveau sollicité à fournir ces renseignements pendant la collecte du recensement de 2026.
- Mises à jour de la stratégie de collecte pour les logements privés attenants en 2026 :
 - La définition de logement privé attenant sera ajoutée au texte d'aide à l'écran pour clarifier et mieux distinguer les concepts de logement privé et de résident habituel.
 - Les renseignements sur les logements privés attenants seront recueillis au moyen d'une liste dans le QE. Des lettres d'invitation seront ensuite envoyées aux logements relevés.
 - Les résidents recevront un code d'accès sécurisé pour remplir leur propre questionnaire du recensement.

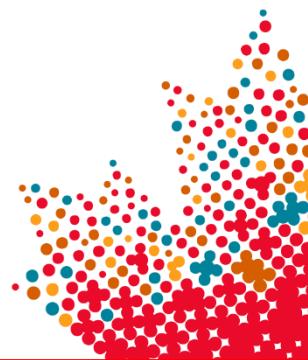
Utilisation de sources administratives

- **Établissements correctionnels :**

- En 2021, nous avons collaboré avec le Centre canadien de la statistique juridique pour utiliser des données sur les services correctionnels préalablement recueillies afin de répondre aux exigences du recensement pour les personnes faisant l'objet d'un placement sous garde fédéral.
- Cette mesure visait à corriger un problème de sous-dénombrement connu pour cette population.
- Nous avons également mis en place un projet de couplage pour veiller à ce que les personnes incluses dans les questionnaires de recensement des logements privés ne soient pas également comptées comme faisant partie du logement collectif.
- Le projet a été très concluant et nous nous attendons au même niveau de déclaration pour le Recensement de 2026.

- **D'autres sources de données administratives seront examinées en vue d'une utilisation potentielle en 2031 :**

- Colonies huttérites et utilisation éventuelle des renseignements provenant de leur propre base de données sur les membres.



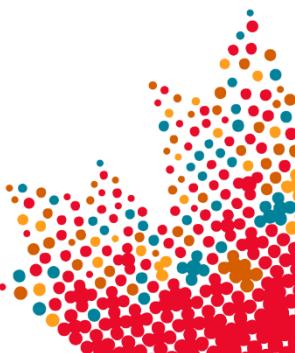
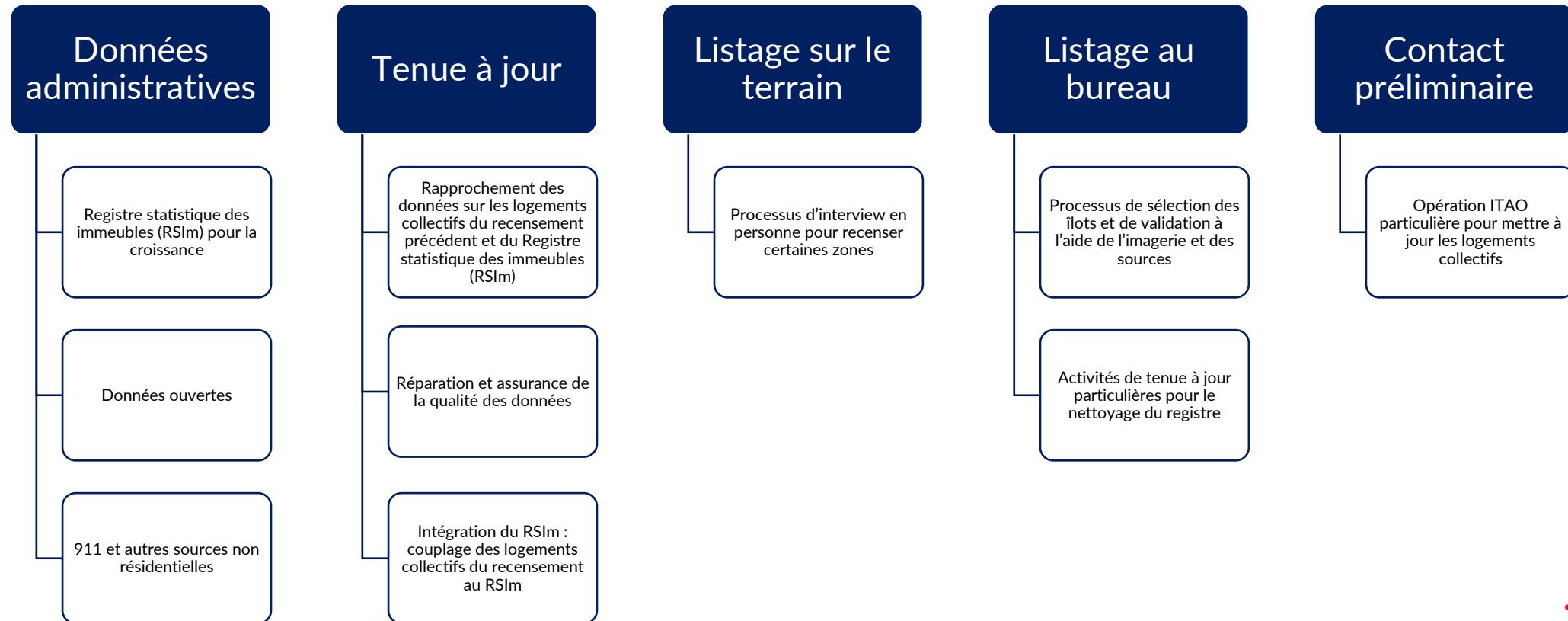
Stratégie de mise à jour générale de la base de sondage

- Aucune liste exhaustive unique d'adresses disponible.
- Le Registre statistique des immeubles (RSIm) contient les bâtiments résidentiels et non résidentiels.
 - Les logements collectifs peuvent comprendre les deux types.
 - Intégration du Registre statistique des immeubles (RSIm).
- Données administratives comme principal moteur de la mise à jour du RSIm
 - Intégration et définition de règles opérationnelles pour plus de 65 sources.
 - Possibilité de créer une base de sondage de qualité avec un listage limité dans les secteurs pouvant faire l'objet d'un envoi par la poste à une adresse civique.
 - Défis liés aux sources de données administratives relatives à la croissance des logements collectifs :
 - disponibilité des données;
 - classification;
 - qualité des données.
- Processus de listage de bureau
 - Opérations de tenue à jour/mise à jour de zones pour lesquelles des images à jour existent.
- Processus de listage sur le terrain
 - Principalement pour la mise à jour hors de zones couvertes par des sources faisant autorité et les zones à croissance tardive.



Stratégie de tenue à jour des logements collectifs du RSI

Comme pour la tenue à jour générale, la tenue à jour des logements collectifs comporte de multiples facettes.



Merci

Questions ou commentaires?

